

# UN CHANGEMENT DE RÉGIME EN IRAN

## Clé de la crise au Moyen-Orient

COLLOQUE À  
LA MAISON DE LA CHIMIE



Comité parlementaire pour un Iran démocratique



27 NOVEMBRE 2024



**Le Comité parlementaire pour un Iran démocratique (CPID) a tenu une conférence à Paris le mercredi 27 novembre 2024, avec son Bureau renouvelé et la participation de dizaines de députés et de sénateurs de sensibilités politiques différentes.**

**Lors de cette conférence, à la Maison de la Chimie, les parlementaires ont appelé la France et l'Union européenne d'adopter une politique ferme à l'égard du régime théocratique et conforme aux aspirations du peuple iranien, et de reconnaître le rôle décisif de la résistance organisée pour établir une république démocratique, laïque et pluraliste en Iran.**

**Les parlementaires présents ont convenu que depuis le soulèvement de 2022, réprimé dans le sang, mais qui a ébranlé les fondements du régime au pouvoir, la société iranienne continuait de rester dans une situation explosive et la grande majorité de la population, en particulier les femmes et les jeunes, rejetait la dictature misogyne. La solution aux problèmes causés par ce régime dans le monde, dans le domaine de l'armement nucléaire, des missiles balistiques, du bellicisme, de l'exportation du terrorisme, ainsi que dans la répression de sa propre population, ne peut être autre qu'un changement de régime.**

## André Chassaigne Président du CPID, député du Puy-de-Dôme, Président du groupe GDR

En sa qualité de nouveau président du Comité parlementaire pour un Iran démocratique (CPID), a souligné la gravité de la situation au Moyen-Orient, exacerbée par les actions déstabilisatrices du régime iranien, menaçant non seulement la région, mais aussi la sécurité mondiale, y compris celle de l'Europe. Il a dénoncé la volonté claire du régime iranien d'alimenter l'instabilité via notamment son soutien et le financement de groupes armés. Le régime tente ainsi de détourner l'attention de la situation interne du pays et de sa répression brutale de la population, visant particulièrement les femmes, les jeunes, les minorités ethniques et les opposants.

Il a salué le soulèvement de 2022, qu'il décrit comme une expression du rejet des dictatures théocratiques et monarchiques par le peuple iranien, ainsi qu'un appel à un Iran démocratique et laïque respectant les droits fondamentaux. Il a mis en avant le plan en dix points de Maryam Radjavi, présidente élue du CNRI, qui consti-

tue pour lui une source d'inspiration avec une vision claire pour un avenir fondé sur la liberté, l'égalité des sexes, la justice et la séparation de la religion et de l'État.

Il a rappelé les succès du CPID, comme les signatures en soutien de la majorité des députés en juin 2023, et celles de plus de 200 députés en juin 2024, avant que le processus ne soit interrompu par la dissolution. Il a annoncé l'élargissement du Comité au Sénat. Il a plaidé pour que la France agisse avec fermeté, notamment en désignant le Corps des Gardiens de la Révolution islamique comme une entité terroriste et en imposant des sanctions strictes contre les responsables des violations des droits humains en Iran.

André Chassaigne a salué les actions courageuses des unités de résistance à l'intérieur de l'Iran. Il a conclu en appelant à une solidarité renforcée avec le peuple iranien, à l'amplification des voix des résistants, et à des actions concrètes pour instaurer un Iran libre, démocratique et laïque, citant Victor Hugo : « Rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est venue. » Pour lui, cette heure est arrivée.

«Rien n'est plus fort  
qu'une idée dont l'heure  
est venue.»



## Philippe Gosselin

Vice-Président du CPID, Député de la Manche, vice-président de la Commission des lois

Philippe Gosselin a dénoncé avec fermeté la répression brutale exercée par le régime iranien. Selon lui, loin d'incarner une modération, le nouveau président, présenté comme un réformateur, a supervisé l'exécution de 500 personnes dans les quatre mois suivant son élection. Il rappelle que même l'ONU, dans un récent rapport de son Secrétaire général, s'est alarmée de cette situation dramatique.

Il a souligné qu'une paix durable, notamment dans le cadre du conflit israélo-palestinien, nécessite non seulement la reconnaissance mutuelle de deux États, mais aussi un changement fondamental en Iran. Selon lui, la survie du régime théocratique est incompatible avec la paix et la sécurité, non seulement au Moyen-Orient, mais dans le monde entier.

Philippe Gosselin a tenu à préciser que ce chan-

**«L'Iran est aujourd'hui outragé, brisé, martyrisé. Ce que nous souhaitons, c'est que l'Iran soit libéré par son propre peuple.»**



gement doit venir du peuple iranien lui-même, sans ingérence étrangère. Évoquant l'idéologie gaulliste et en citant le général de Gaulle lors de la libération de Paris, il a conclu en affirmant : «L'Iran est aujourd'hui outragé, brisé, martyrisé. Ce que nous souhaitons, c'est que l'Iran soit libéré par son propre peuple.»

## Hervé Saulignac

Vice-président du CPID, député de l'Ardèche

Hervé Saulignac a exprimé son soutien indéfectible à la cause de la Résistance iranienne et son espoir de célébrer un jour la liberté triomphante à Téhéran. Il a dénoncé la répression brutale notamment les exécutions publiques utilisées comme instrument de terreur. En 2024 seulement, plus de 800 exécutions ont été recensées, souvent après des procès sommaires.

Il a rendu hommage à la jeunesse iranienne, dont le courage face à l'oppression inspire le monde, tout en rappelant les massacres récents de manifestants, notamment en novembre 2019 (1500 victimes) et lors du soulèvement de 2022 (750 victimes). Il a également mentionné les milliers de détenus politiques qui croupissent dans les prisons du régime. Il a évoqué le combat sous une forme plus organisée et structurée des unités de résistance liées à l'OMPI.

Il a évoqué le sort des otages étrangers, dont trois citoyens français retenus en Iran depuis près de trois ans, et a appelé à une réponse ferme et coordonnée de la France et de ses partenaires européens.

**«Les dirigeants iraniens devront un jour répondre de leurs crimes devant la Cour pénale internationale.»**

Hervé Saulignac a également mis en garde contre tout compromis sur les droits de l'opposition iranienne, notamment ceux du CNRI et de l'OMPI, qui sont des réfugiés politiques en France et méritent une protection totale.

Enfin, il a exhorté les parlementaires français à s'unir dans un combat dépassant les clivages partisans pour soutenir l'opposition démocratique iranienne, protéger les défenseurs des droits humains et œuvrer à l'avènement d'une démocratie en Iran. Il a conclu en affirmant que les dirigeants iraniens devront un jour répondre de leurs crimes devant la Cour pénale internationale.



*Mme Mondane Colcombet, ancienne juge et veuve de feu François Colcombet co-fondateur du CPID*



## Christine Arrighi

Vice-présidente du CPID, Députée de la Haute-Garonne

Christine Arrighi a exprimé sa fierté et son honneur de rejoindre le Comité parlementaire pour un Iran démocratique (CPID) en tant que vice-présidente.

Elle a été particulièrement touchée par le courage des femmes iraniennes qui risquent leur vie pour leurs droits. Elle s'est sentie solidaire de ce combat, rappelant que partout où les droits des femmes sont bafoués, ce sont les droits humains qui sont bafoués.

«Partout où les droits des femmes sont bafoués, ce sont les droits humains qui sont bafoués.»

Elle a reconnu l'importance du projet démocratique porté par Maryam Radjavi et son plan pour un Iran démocratique, qui représente une lueur d'espoir pour un pays pris dans un cycle de dictatures. « Que la lutte pour la liberté aboutisse rapidement, permettant aux Iraniens de retrouver leur pays et de bâtir une démocratie » a-t-elle souhaité.



«La nécessité de l'inscription des Gardiens de la Révolution (Pasdaran) sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne»

## Vincent Louault

Vice-président du CPID, Sénateur d'Indre-et-Loire

Vincent Louault a souligné le besoin urgent de changement en Iran, face à une oppression du régime des mollahs. Il a évoqué la fierté de soutenir Maryam Radjavi et son plan en dix points pour un Iran démocratique.

Il a rappelé la position constante du CPID sur la nécessité de l'inscription des Gardiens de la Révolution (Pasdaran) sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne et a exprimé son désir de voir l'Iran devenir un pays démocratique.

## Maryam Radjavi

Présidente élue du CNRI

L'oratrice principale de cette conférence était Mme Maryam Radjavi, présidente élue du Conseil national de la Résistance, la coalition de l'opposition démocratique iranienne. Dans son discours, elle a expliqué les moyens d'un changement de régime en Iran et du transfert pacifique du pouvoir aux représentants élus du peuple, en six points :

«Nous ne cherchons pas à conquérir le pouvoir, mais à le transférer au véritable souverain, le peuple iranien.»

- Une société insurgée avec à son avant-garde les unités de Résistance à travers le pays,
- L'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI), une structure forte d'une longue expérience de lutte contre les deux dictatures du Chah et des mollahs, comptant des milliers de cadres expérimentés,
- Une coalition politique durable (CNRI) comme alternative appropriée avec 43 ans d'expérience de lutte contre la dictature religieuse,
- Soutien étendu des Iraniens à l'intérieur et vaste mobilisation de la diaspora, y compris un large éventail d'experts iraniens,
- Une reconnaissance internationale, comprenant le soutien au programme en 10 points du CNRI, dans les déclarations des majorités de 34 parlements, européennes, américaines et arabes, ainsi que de 137 anciens dirigeants à travers le monde.
- La feuille de route dans la passation du pouvoir après le renversement du régime selon le programme du CNRI :



La formation d'un gouvernement provisoire pour une durée maximale de 6 mois avec pour mission principale de tenir les élections au suffrage universel de l'Assemblée constituante, qui une fois formée, mettra fin à la mission du CNRI.

Le transfert du pouvoir aux représentants du peuple dans l'Assemblée constituante pour élire un nouveau gouvernement pour 2 ans afin d'élaborer, d'approuver et de soumettre à référendum la constitution de la nouvelle République.

« Nous ne cherchons pas à conquérir le pouvoir, mais à le transférer au véritable souverain, le peuple iranien » a déclaré Mme Radjavi.



## Jean-Pierre Brard

Ancien député-maire de Montreuil - Président du Comité français pour un Iran démocratique (CFID)

Jean-Pierre Brard a affirmé que l'engagement pour un Iran démocratique transcende les clivages politiques et fait écho à l'héritage universel de la Révolution française.

Il a dénoncé les tentatives de récupération opportuniste du combat du peuple iranien, notamment par des figures liées à l'ancien régime du Chah ou des forces extérieures cherchant à imposer une alternative factice. Il a critiqué les compromis faits par certains gouvernements, parfois influencés par des intérêts économiques tels que le pétrole, et a appelé à une vigilance contre toute forme de manipulation ou de compromission avec la dictature des mollahs.

Il a rendu hommage à ceux qui, en Iran, paient un lourd tribut pour leur combat pour la liberté, tout en dénonçant la répression qui, sous les ayatollahs, prolonge les pratiques brutales de la SAVAK (police politique du Chah) avec la VEVAK (son équivalent sous le régime actuel). Il a également souligné le rôle central des Moudjahidines du peuple d'Iran (OMPI) dans cette lutte.

Jean-Pierre Brard a insisté sur l'importance de préserver l'autonomie et la légitimité du combat iranien, rappelant que le futur régime du pays doit être décidé par le peuple iranien lui-même, par des élections libres et transparentes. Il a également salué les valeurs universelles portées par le programme en 10 points de Maryam Radjavi.



«Le futur régime du pays doit être décidé par le peuple iranien lui-même, par des élections libres et transparentes.»



## Jean-François Legaret

Président de la Fondation d'études pour le Moyen-Orient (FEMO)- Ancien maire de Paris 1er

Jean-François Legaret a dénoncé la brutalité du régime iranien, qu'il qualifie d'oppressif et sanguinaire. Il a souligné l'augmentation de 85 % des exécutions capitales sous la présidence de Massoud Pezeshkian. Selon lui, cette répression vise en priorité les sympathisants de l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI), considérés par le régime comme une véritable menace à son pouvoir.

Il a également mis en lumière la situation tragique des prisonniers politiques, qui, dans 24 prisons du pays, mènent une grève de la faim depuis 43 semaines. Accusés de rébellion ou d'appartenance à l'OMPI, des



«Le régime des mollahs, affaibli et hanté par la peur d'une insurrection populaire, doit être dénoncé avec le soutien des parlementaires.»



dizaines d'entre eux risquent la peine de mort. Ces procès arbitraires, orchestrés pour semer la terreur, n'ont pourtant pas entamé le courage du peuple iranien.

Pour Jean-François Legaret, la mobilisation populaire est plus forte que jamais. Pendant le soulèvement 2022-2023 qui a secoué le pays, 750 manifestants ont été tués, 30 000 arrêtés, et malgré cela, les révoltes, soutenues par des unités de résistance organisées par de jeunes militants de l'OMPI, continuent de s'étendre. Il estime que cette détermination et le rôle croissant des femmes dans les révoltes incarnent l'espoir d'un Iran démocratique et républicain.

« le régime des mollahs, affaibli et hanté par la peur d'une insurrection populaire, doit être dénoncé avec le soutien des parlementaires, des élus locaux et de tous les défenseurs des valeurs républicaines » a-t-il conclu.

**Dominique Attias**  
Présidente du Conseil  
d'administration de la  
Fondation des Avocats  
Européens, ancienne  
vice-bâtonnière du barreau  
de Paris

Dominique Attias a ouvert son discours en soulignant la coïncidence entre la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes et le 35<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, conventions que l'Iran, bien qu'étant signataire, viole systématiquement.

Elle a dénoncé avec force les violences faites aux femmes et aux enfants en Iran, qualifiant les lois du régime de misogynes et oppressives.

Elle a rendu hommage aux femmes iraniennes, notamment celles affiliées aux Moudjahidines du peuple, qui sacrifient tout pour la liberté de leur pays. Elle a évoqué Maryam Akbari Monfared, prisonnière politique depuis 16 ans, dont le sort symbolise les atrocités du régime. Condamnée pour ses liens familiaux



## «Femmes, Résistance, Liberté», le soutien à leur combat est une obligation morale pour la communauté internationale.»

avec des victimes du massacre des prisonniers politiques en 1988, elle endure des conditions de détention inhumaines malgré des peines officiellement purgées.

Dominique Attias a rappelé notamment que le massacre de 1988, a été qualifié de génocide et de crime contre l'Humanité par le rapporteur spécial de l'ONU pour l'Iran, et a condamné les procès fictifs mis en scène à Téhéran par le pouvoir, visant les membres de l'OMPI en exil.

Elle a appelé à exiger la libération des prisonnières d'opinion. Inspirée par le slogan «Femmes, Résistance, Liberté», elle a affirmé que le soutien à leur combat est une obligation morale pour la communauté internationale.

**Bruno Macé**  
Maire de Villiers-Adam  
(95), membre du Comité  
des Maires de France pour  
un Iran démocratique (CM-  
FID)

Bruno Macé a exprimé le soutien des maires qui ont lancé un appel intitulé «Non aux exécutions en Iran», au nom du CMFID qui a recueilli le soutien de 650 maires, incluant des figures majeures comme Martine Aubry (Lille), Michaël Delafosse (Montpellier), Pierre Hurmic (Bordeaux), Gaël Perdriau (Saint-Étienne), Mathieu Klein (Nancy) et Nicolas Mayer-Rossignol (Rouen). Ce mouvement témoigne de la solidarité des français envers les droits humains en Iran.

Il a déploré la politique de complaisance de certains Etats occidentaux, qui encourage le régime à poursuivre sa répression. En revanche, les maires soutiennent l'appel de Maryam Radjavi pour l'abolition de la peine de mort dans l'Iran libre de demain, un des piliers de son plan en dix points pour un Iran démocratique.

«Les maires  
soutiennent l'appel de  
Maryam Radjavi pour  
l'abolition de la peine de  
mort.»

**Gérard Vespierre**  
Fondateur du média «Le  
Monde Décrypté» et  
chercheur associé à la  
Fondation d'Études pour le  
Moyen-Orient (FEMO)

Gérard Vespierre a présenté une analyse des récents bouleversements stratégiques affectant la République islamique d'Iran, au Proche et Moyen-Orient. Il a souligné que le régime iranien fait face à des défis majeurs sur le plan extérieur qui l'affaiblissent. Ses alliés, tels que le Hezbollah, le Hamas et les Houthis, subissent des revers significatifs.

Il a également décrit une situation intérieure critique, dominée par une économie en déclin.

«Ces unités de  
résistance  
constituent la clé  
d'un avenir  
démocratique pour  
l'Iran.»

Ces crises économiques s'accompagnent d'une désaffection politique, avec des taux de participation électorale historiquement bas, entre 10 et 20 %.

Pour autant, Gérard Vespierre a insisté sur le fait que le changement viendra de l'intérieur, grâce à l'action des unités de résistance. Ces groupes clandestins, affiliés à l'Organisation des Moudjahidines du Peuple Iranien (OMPI) et au Conseil National de la Résistance Iranienne (CNRI), se



mobilisent activement pour affaiblir le régime. Ces unités, de l'ordre de plusieurs milliers à travers tout le pays, réalisent des actions et risquent leur vie pour faire avancer la stratégie de renversement du régime en place.

Il a encouragé les parlementaires et les médias à mettre en lumière ces efforts, affirmant que ces unités de résistance constituent la clé d'un avenir démocratique pour l'Iran. Il a encouragé les parlementaires et les médias à mettre en lumière ces efforts, affirmant que ces unités constituent la clé d'un avenir démocratique pour l'Iran.



La sénatrice Samantha Cazebonne (RDPI), représentante des Français établis hors de France



Le député de Seine-Maritime, Gérard Leseul (groupe socialiste et apparentés)



Comité parlementaire pour un Iran démocratique

## Dénouement de la crise au Moyen-Orient par un changement de régime en Iran

L'embrasement du Proche-Orient représente une menace sérieuse pour la paix au Moyen-Orient et la sécurité en Europe. Le régime iranien, en créant des groupes supplétifs qu'il soutient financièrement et militairement, demeure la principale source de guerre et d'instabilité dans la région et au-delà.

Cette tentative des dirigeants iraniens vise à étouffer une société en colère et à éclipser sa fragilité intérieure, comme en témoigne les soulèvements du peuple iranien pour la liberté et la démocratie ces dernières années. Le nombre des personnes exécutées en Iran en 2024 a dépassé 800 personnes (dont 19 femmes). Plus de 500 personnes ont été exécutées dans les quatre premiers mois de l'arrivée au pouvoir du nouveau président, Pezeshkian, naïvement considéré comme un modéré. Une augmentation de 75% par rapport à la période similaire de l'année précédente. Dans son dernier rapport sur l'Iran (octobre 2024), le Secrétaire général de l'ONU de dit « extrêmement préoccupé par le risque imminent d'exécution de personnes en liens avec les protestations sur le plan nationale en 2022 »

Ces exécutions visent principalement à prévenir de futurs soulèvements. Le système judiciaire iranien, sous le contrôle du « Guide suprême », organise des procès fictifs contre des membres l'opposition réfugiés en Europe depuis des décennies, afin de faciliter l'exportation du terrorisme au-delà des frontières. Notamment, nous sommes profondément préoccupés par les menaces de Téhéran à l'encontre des membres de l'OMPI, opposition organisée basée à Achraf3 en Albanie, qui sont protégés par la Convention de Genève de 1951 (droit des réfugiés) et la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Le terrorisme est également un outil majeur utilisé par le régime iranien, comme en témoigne la condamnation en février 2021 d'un diplomate iranien en Belgique à 20 ans de prison pour avoir tenté de poser une bombe en France lors du rassemblement annuel du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) en 2018 à Villepinte (93). Le régime utilise également la « diplomatie des otages » pour faire pression sur les pays occidentaux et obtenir la libération de ses terroristes.

En 2022, lors des insurrections qui perdurent comme un brasier sous les cendres, le peuple iranien a rejeté toute forme de dictature monarchique ou théocratique, exigeant un changement de régime pour établir une République démocratique et laïque. Les droits de l'homme ont été si gravement violés en Iran que, selon la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, les gens ont été « contraints, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression ».

- Nous condamnons fermement le rôle déstabilisateur du régime iranien au Moyen-Orient et sa politique belliqueuse. Nous appelons à la désignation du Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI) comme entité terroriste par l'UE.
- Nous insistons sur la nécessité de tenir responsables les auteurs de violations graves des Droits de l'Homme en Iran, en particulier la répression des femmes, l'absence de droit à la justice envers les manifestants ; et les auteurs de crimes contre l'humanité, notamment en 1981-82, 1988, 2019 et 2022.
- Le peuple iranien mérite de bénéficier d'un système démocratique, de la liberté de réunion et de l'abolition de la peine de mort, de l'égalité des sexes et de la séparation de la religion et de l'État ; articles annoncés dans le plan en dix points de Maryam Radjavi, présidente élue du CNRI. C'est ce plan qui a été soutenu par plus de 4000 parlementaires à travers le monde, dont une majorité de députés en France.
- Face à l'entrave du régime iranien à toute activité pacifique en faveur du changement, et en connaissance du fait que 750 personnes ont été tuées lors des manifestations de 2022/2023, nous considérons la « résistance contre l'oppression » comme un « droit naturel et imprescriptible » pour tout citoyen iranien, conformément à l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). L'incarnation de ce droit en Iran se concrétise dans l'activité des unités de résistance à travers le pays contre le CGRI, s'appuyant sur le message historique du général de Gaulle du 18 juin 1940 : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

# C.P.I.D.

Président

André CHASSAIGNE  
Député du Puy-de-Dôme

Vice-présidents

Philippe GOSSELIN  
Député de la Manche

Hervé SAULIGNAC  
Député de l'Ardèche

Christine ARRIGHI  
Députée de la Haute-Garonne

Vincent LOUAULT  
Sénateur d'Indre-et-Loire

**Le Comité parlementaire pour un Iran démocratique (CPID) rassemble des membres de l'Assemblée nationale et du Sénat de divers courants politiques. Le CPID a mené des actions de sensibilisation grâce à de nombreuses réunions et conférences organisées au fil de plus de quatre législatures, mais aussi à travers des communiqués réagissant à l'actualité iranienne. Le CPID, qui refuse toute forme de dictature en Iran, est animé par des parlementaires soutenant l'instauration d'une République démocratique et laïque dans ce pays après la chute de la dictature religieuse au pouvoir.**